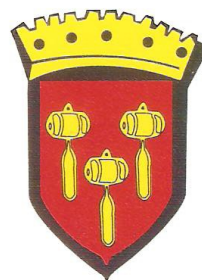


N° 79  
Janvier 2006

# NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

# MEILLEURS VOEUX POUR 2006



En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi-même adressons à tous les habitant(e)s de MONCHY - LAGACHE nos meilleurs vœux de santé et travail.

Nous souhaitons tous que le village vive dans le calme et que les associations continuent à animer comme elles le font la vie de notre village.

L'année 2005 a vu :

- La réalisation d'un chemin piétonnier hameau de FLEZ
- La réfection complète de l'écoulement pluvial au pont de l'Omignon Grande rue
- La réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Grande rue

Les différentes commissions ont étudié les projets d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays Hamois, la création du Regroupement Pédagogique Concentré et la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil municipal s'est prononcé de la façon suivante :

- ✓ Adhésion à la Communauté de Communes du Pays Hamois : 9 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.
- ✓ Création du R.P.C. : accord à l'unanimité (présents & pouvoir)
- ✓ P.L.U : accord à l'unanimité (présents).

MONCHY- LAGACHE fait partie des 14 communes de la Communauté de Communes du Pays Hamois et aura 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Le R.P.C. entrera réellement en vigueur dès qu'une classe sera construite dans l'école de MONCHY pour accueillir les élèves de la classe de DEVISE.

Le P.L.U sera élaboré en 2006 et début 2007.

Pour 2006 et dans la mesure où les subventions (État - Région - Département) seront acquises, le Conseil municipal projette :

- La réalisation de la 3<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement du Centre Bourg (mise en valeur du patrimoine autour de l'église, aménagement des trottoirs et parkings Grande rue de la boucherie à la mairie)
- La réfection du mur du cimetière
- Différents travaux de voirie, trottoirs et bordurage.

.../...

Pour contribuer à l'embellissement du village, il a été décidé d'inscrire la commune au concours des villages fleuris.

Je remercie Mme Marie- Hélène DUJARDIN qui a pris en main ce projet.

Je remercie également celles et ceux qui fleurissent et entretiennent les abords de leur maison et celles et ceux qui illuminent pendant les fêtes.

Dans les pages suivantes vous trouverez des informations sur des sujets qui intéressent toute la population.

Bonne année à notre commune.

Le Maire : A VALLETTE

\*\*\*\*\*

## **RAPPEL**

### **CHIENS ERRANTS.. CHIENS ABOYANTS.... CHIENS...SALISSANTS....**

Que faire?      Que dire?

Les textes officiels rendent le Maire responsable de tout ce vaste problème.

Malheureusement si les propriétaires de ces chiens ne sont pas raisonnables et ne tiennent aucun compte des remarques gentilles, puis plus directives et enfin très fermes sous forme de lettres recommandées... que faut-il faire....?

Le dernier ressort est la plainte en Gendarmerie. Faut-il vraiment en arriver là?

Personne ne le souhaite.

Merci à tous les propriétaires de chiens qui sont dans ces cas là de garder leurs chiens chez eux sans qu'ils s'échappent et de ne pas les laisser aboyer des nuits entières.

\*\*\*\*\*

# ADES Infos

## Territoire de Haute Somme

Dynamiser vos projets : Economie, Habitat/Cadre de vie, Tourisme, Culture, Animation/Jeunesse

N°12 - janvier 2006

### EDITORIAL du Président

#### Une nouvelle aire, pour l'ère nouvelle !!

Nouvelle année, et nouveaux défis pour l'ADES.

Une évolution qui passera par une reconnaissance de nos espaces dans le cadre d'un " Pays ".

Mandatée par les collectivités locales, notre structure s'est d'ores et déjà engagée dans cette démarche d'évolution.

S'ouvrir, s'agrandir, s'unir et se munir pour répondre aux vrais enjeux de la société, voilà l'ambition collective qu'il nous faut mener à bien dans les années à venir pour le bien-être et l'épanouissement de nos habitants.

En partenariat avec la CCI de Péronne, nous réfléchissons sur les opportunités économiques et touristiques, liées à l'implantation du futur Canal Seine Nord Europe, porteur de grands espoirs.

Parallèlement, l'ADES entreprend une étude sur l'habitat. Elle permettra notamment d'établir un état des lieux de l'actuel parc de logements et d'obtenir un diagnostic de l'offre et de la demande locale. Une nouvelle politique verra donc le jour, pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants, et pour accueillir des nouveaux résidents.

Au-delà des décisions concernant le lancement de ces opérations d'envergure, nous nous réjouissons de la participation et de la détermination de chacun, dans le déroulement de nos travaux, et le suivi permanent de nos dossiers.

En vous souhaitant à tous, élus et partenaires actifs de notre territoire, ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, une très bonne et heureuse année, je forme le vœu que 2006 soit, pour l'Est de la Somme et ses administrés, l'ère de la réussite.

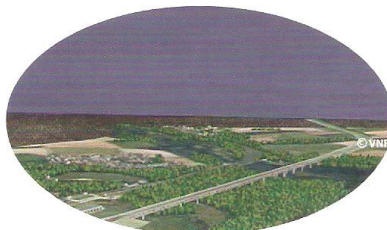
Philippe CHEVAL  
Président de l'ADES

## LE CANAL A GRAND GABARIT: L'ARTERE DE LA SOMME

### En chiffres, le canal c'est :

- 106 km dont la moitié sur le territoire de l'ADES
- 10 000 emplois sur 5 années de travaux
- Un pont canal de 1320 m de long sur la Vallée de la Somme
- Une écluse de 30 m à Moislains
- Des bateaux de 185 m de long pouvant accueillir l'équivalent de 220 camions

Lire page 3



## "LE PAYS" : L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE !

Au fil des années, le territoire de l'ADES a su évoluer. Il se fait déjà fort de réflexions communes et de projets structurants. Le pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emplois. Le pays est un territoire de projets !

Lire page 4

**Le Conseil d'Administration  
et les permanents de l'ADES  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2006**



ADES - Agence de Développement de l'Est de la Somme  
43 route de Paris - BP60225 - Espace entreprises - 80205 Péronne cedex  
Tél : 03 22 84 44 25 - Fax 03 22 84 78 80 - Email : ades@neuronnexion.fr

# CANAL SEINE NORD EUROPE

## Le territoire fait des propositions

Un canal à grand gabarit reliant les bassins de la Seine et de l'Oise, à ceux du Nord de la France et de l'Europe, traversera notre territoire d'ici 2012. Conscientes des opportunités, l'ADES et la CCI de Péronne coordonnent les réflexions des différents partenaires du bassin d'Amiens au bassin de Saint Quentin. Quatre groupes thématiques composés d'élus et de techniciens (Développement Economique, Tourisme, Chargeurs, Transports et Logistique), ont été mis en place.

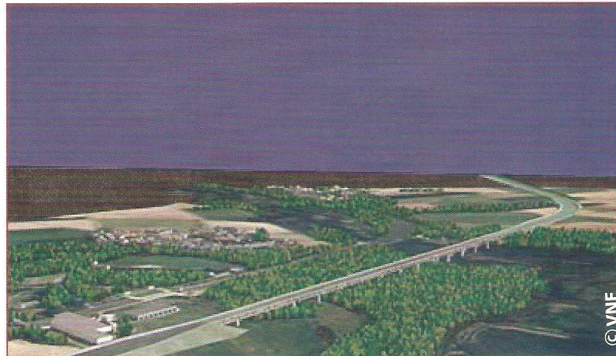
Ces groupes constituent une force de propositions vis à vis de VNF (Voies Navigables de France). L'ADES a remis ses observations sur l'avant-projet sommaire fin 2005, à VNF.

Le groupe "développement économique" a notamment identifié

Nesle pour sa vocation agro-industrielle, pour le vrac et la position stratégique multimodale de Péronne Sud pour les conteneurs. Le territoire comptera bientôt des ouvrages d'art majeurs, tels que le pont canal et l'écluse de Moislains. Différents projets touristiques sont à l'étude : centre d'interprétation, escale de plaisance ...

### Des dates :

- 2006 : Finalisation du dossier
- 2007 : enquête publique
- 2008 : début des travaux
- 2012 : inauguration



Simulation du Pont canal sur la Vallée de la Somme

## HABITAT

### Les logements temporaires accueillent des familles depuis novembre 2005 !

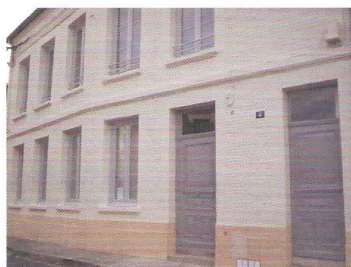
Depuis de nombreuses années, les élus du territoire de l'ADES se sont mobilisés pour que ce projet voit le jour. Quatre logements ont été créés sur Péronne. Le bâtiment a été acquis et réhabilité par la SIP, grâce à de multiples financements. Des fonds FRAPP ont été réservés à cet effet.

L'ADMI (Association Départementale des Maisons pour l'Insertion) loue le bâtiment et gère le dispositif.

### Les bénéficiaires :

- Familles en rupture de logement, accompagnées par les services sociaux et qui ont déjà engagé des démarches auprès d'un bailleur public.

**La durée de l'accueil en logement temporaire : 3 mois renouvelables une fois.**



logements temporaires

### Une étude Habitat PLH est engagée ! (Programme Local de l'Habitat)

Pour étudier le PLH, le cabinet "PAGE9" a été retenu.

L'étude permettra de disposer d'un diagnostic notamment sur l'état du parc de logements, l'offre, la demande, et sur des données plus générales, (revenus, démographie, ...). Une nouvelle politique de l'habitat pourra ainsi être définie.

L'étude, sous maîtrise d'ouvrage de l'ADES, est engagée sur l'ensemble du territoire, et sera déclinée sur chaque communauté de communes.

Contact Catherine Boitieux-Manen à l'ADES au 03 22 84 78 86

## A SAVOIR

**PAVADES : depuis novembre 2005, un appui aux associations !**



### Services proposés :

- aide à la création d'associations
- organisation de formations et de réunions d'information
- rendez-vous "info-conseils" (du mardi au jeudi de 14h à 18h)
- espace de documentation : revues et livres spécialisés
- etc...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Delphine Guillot à l'ADES au 03 22 84 78 85

### Journées du Patrimoine : Nouvelle formule !



A pied, en voiture ou en minibus, les journées du patrimoine, organisées le 17 et 18 septembre 2005, ont connu un grand succès. Pour la première fois, l'ADES en partenariat avec les communautés de communes et l'office de tourisme Haute Somme, a proposé, en plus des visites d'édifices habituelles, 5 circuits thématiques, afin de découvrir les richesses de notre patrimoine architectural et naturel de l'Est de la Somme. L'opération sera renouvelée en 2006.

### Arrivée dans l'équipe du Santerre Haute Somme



Solène Gonzalez est arrivée sur le Santerre Haute Somme en 2005 comme Chargée de Mission Tourisme. Titulaire d'un DESS en Aménagement et gestion de stations touristiques, elle est chargée de mettre en place tous les projets touristiques validés par le Santerre Haute Somme. Vous pouvez la joindre à l'ADES au 03 22 84 78 84

## Vers la reconnaissance "PAYS"

### QU'EST CE QU'UN PAYS ?

Selon la loi du 4 février 1995, le pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emplois.

Le pays est un territoire de projets. Il met en cohérence l'action des pouvoirs publics. Il permet de contractualiser avec l'Etat, la Région, voire le Département, afin de programmer les financements sur des projets structurants.

Il n'est plus à prouver que l'Est de la

Somme est un territoire pertinent. Il se fait déjà fort de l'émergence de projets d'envergure.

Le Pays n'est pas un nouvel échelon de collectivité locale mais une instance de coordination.

### UNE DEMARCHE COMMUNE !

Les élus du territoire ont souhaité s'engager dans la démarche "Pays". En effet, les collectivités locales ont délibéré favorablement.

Sur la base d'un dossier de demande de reconnaissance de périmètre d'étude, l'Etat nous a accordé un financement pour la réalisation de la charte de développement.

### POURQUOI UNE CHARTE ?

Cette charte définit la stratégie à mener afin de favoriser le développement socio-économique, d'optimiser la gestion de l'espace et d'organiser les services. Elle conditionne la reconnaissance effective "Pays".

Un cabinet d'études synthétisera les réflexions des élus et du conseil de développement.

### UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ACTIF !

Ce conseil, composé des acteurs locaux (socio-professionnels, associations, administrations), sera associé à la démarche dès la phase d'étude.

## LE PATRIMOINE DE RECONSTRUCTION : EXPOSITIONS

L'ADES, avec un large partenariat, a réalisé une série d'expositions intitulées : "Architectures de la Reconstruction".

### Expositions 2005/2006

- 2005 et jusqu'à mi-2006 à l'Historial de la Grande Guerre, les 3 premiers volets ont été exposés : "Moderniser l'Habitat", "Edifices publics", "Eglises et monuments aux morts".

- début 2006 vous pourrez admirer les fermes, les commerces, les hôtels, les sucreries et les pigeonniers dans l'exposition "Rebâtir les lieux de travail".

- dès le 17 février, dernière exposition, sur les styles architecturaux, les différentes visions des architectures dans l'exposition "Les hommes et leurs œuvres".

Ces expositions sont itinérantes, si vous souhaitez en accueillir, contactez Elodie MUNOZ à l'ADES au 03 22 84 78 81



Abri provisoire à Longueval

**Merci à nos partenaires :** le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme, l'Historial de la Grande Guerre, le Comité Départemental du Tourisme, les Archives Départementales, l'Imprimerie, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, et l'Office de Tourisme Haute Somme.

Haute-Somme Infos - Journal de l'ADES - Agence de Développement de l'Est de la Somme  
Directeur de publication : Philippe Cheval

Membres du comité de rédaction : Michel Guilbert, Nadège Latapie-Cope, Marie-Thérèse Poix, Marie-Paule Verbrugge, René Gaullier, Gille Leguillier, Catherine Boitieux-Manen, Fatima Farsi

Réalisation : ADES Péronne - Impression Folio 7 Péronne  
ISSN 1293-612x



## FLEURISSEMENT MONCHY-LAGACHE 2005

Cette année 134 maisons ont été remarquées dont 83 par l'ensemble du jury. Nous avons réparti les 41 lauréats en 4 catégories .

Il faut noter l'excellence encore cette année des familles hors concours (1ers de catégorie l'année précédente) : Mr et Mme R.Jubé, Me et Mme G. Marczak , Mrs J et H Guinet qui auraient encore côtoyé les premières places.

Les conseillers municipaux, les agents d'entretien communaux et les premiers de chaque catégorie de l'année précédente sont hors concours . Une note n'est décernée que sur ce qui est visible de la rue.

Nos félicitations à ceux et celles qui prennent soin de leurs abords communaux , en particulier : Melle Gaux,Mr et Me Cailleux, Mr Merlier, Mr et Me Montagne, Me et Mme Willeman.

Les lauréats ont reçu un bon d'achat pour des plantes ou arbustes .

Les premiers de catégories sont :

Trottoirs et balcons : 8 lauréats : Melle GAUX route de Devise à Montécourt  
Mr et Me Willeman rue de Devise  
Me Lemaitre la cabourerye

Facades : 9 lauréats : Me et Me Bibloque rue du jeu de Paume  
Mr Carton la cabourerye  
Mr et Me Montagne grande rue

Cours : 5 lauréats : Mr et Me P.Chassagnoux rue d'en bas  
MeCapron Mr Dennequin grande rue

Jardins : 19 lauréats :Mr et Me Dupont rue du jeu de paume  
Mr et Me P.Renault rue de Devise  
Mr et Me Legros rue de Devise

Merci à tous et rendez-vous en 2006 pour un village propre et fleuri !

*la commission fleurissement- espaces verts*



## DECORATIONS de FIN D'ANNEE 2005

Félicitations pour le réel effort apporté cette année aux décorations de fin d'année des maisons et jardins ! Nous avons eu bien du mal à ne retenir que 10 lauréats tant les monchysois(es) ont rivalisé d'idées et de gaieté pour réchauffer notre village au cœur de l'hiver .

La totalité des décorations de Noël a été distinguée : éclairages, guirlandes , couronnes, nœuds, crèches, décorations de portes et de fenêtres etc...

Plus de 80 maisons ont ainsi été agrémentées d'une manière ou d'un autre. Merci à tous.

Nous tenions à remercier tout particulièrement les habitants de la rue de la râperie qui ont uni leurs efforts pour illuminer en beauté toute la rue : le résultat était superbe, bravo !

*L'équipe et le personnel municipaux sont hors concours et les lauréats 2005 participaient de nouveau , dix foyers ont été récompensés , les 3 premiers sont :*

-Mr Me DE ANDRADE 1 rue de la râperie

-Mr Me RENAULT 30 rue de Devise

-Mr THEROINE Mie VENIER 5 rue de Vraignes

Fin 2006 , nous envisageons une autre formule, si vous avez des suggestions , n'hésitez pas à nous les transmettre.

*la commission fleurissement- espaces verts*



**FERONS -NOUS  
de MONCHY LAGACHE  
un « VILLAGE FLEURI » ?**



Comme nous l'évoquions en juillet 2005 : encouragés par nos habitants et nos visiteurs nous souhaitons participer en 2006 au concours départemental des villages fleuris.

Pour rappel , dans ce concours divers critères entrent en jeu : propreté, traitement des points désagréables (murs abîmés, conteneurs, etc ), diversité des végétaux, utilisation d'essences locales, mise en valeur du patrimoine et bien sûr comme critère majeur : le fleurissement dans son ensemble.

Chacun peut participer à son échelle et à son envie : fleurissement d'un trottoir ou d'une jardinière, nettoyage de ses abords, de son caniveau, remise en état d'une façade, utilisation des poubelles et des containers à verre, désherbage, entretien d'un massif à proximité, respect des espaces et du matériel collectif, échange de vivaces ou de graines, etc...

**Le rôle de chacun est donc primordial pour réussir ensemble cette mise en valeur collective de notre village !**

Dès le printemps pensez aux vivaces qui agrémenteront durablement les jardins et les espaces , n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions positives (exemple : échanges, semis, propositions de création etc...) que vous pouvez déposer en mairie à l'attention de :« la commission environnement - fleurissement »

Nous comptons sur chacun de 7 à plus de 77 ans !.

*La commission Environnement- Fleurissement  
(Mr Vallette, Mmes Gourlin, Iste et Dujardin, Mrs Rigaux, Levert et Vanderosieren)*



france telecom

Direction Régionale de Picardie

Votre interlocuteur : Gil Gréhan  
Téléphone : 03 23 61 58 01  
Télécopie : 03 23 61 50 06  
e-mail : gil.grehan@francetelecom.com

Monsieur André VALETTE  
Mairie  
13 grande rue  
80200 MONCHY LAGACHE

Amiens le 4 janvier 2006

Monsieur le Maire,

Lors d'une conversation téléphonique récente avec mes services vous avez souhaité, d'une part, avoir des précisions sur le déploiement du Re-ADSL (ADSL étendu) et avez évoqué, d'autre part, la qualité globale du réseau téléphonique dans votre commune et demandé que France Telecom procède à une expertise de celui-ci. J'ai donc l'honneur de vous communiquer les éléments de réponse suivants

Comme je vous l'avais expliqué dans mes précédents courriers l'éloignement entre Monchy Lagache et Estrées Mons où est installé le commutateur desservant votre commune, d'une part, et la limite de portée de l'ADSL, d'autre part, ne permettent pas à l'ensemble des foyers de votre commune d'en bénéficier dans l'état actuel de la technique.

Le déploiement du Re-ADSL (ADSL étendu), qui augmentera sa portée d'un kilomètre environ, permettra cependant de fournir le service la quasi-totalité des foyers de Monchy Lagache.

Initialement prévu pour la fin de cette année, le déploiement du Re-ADSL, pour des raisons indépendantes de la volonté de France Telecom, a malheureusement été reporté de quelques semaines. Il sera disponible dès le mois de mars 2006. A cette échéance, chacun des habitants de Monchy Lagache le souhaitant pourra en bénéficier et accéder ainsi à Internet au débit de 512 kBit/s en utilisant un modem compatible avec l'ADSL étendu proposé par la majorité des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI).

Comme mes services s'y sont engagés, nous réaliserons quelques « études terrain » chez des clients choisis en concertation avec vous afin de garantir à ces foyers qu'ils peuvent avoir accès à l'ADSL. En effet, l'arrivée du ReADSL permettra à ces clients dont les lignes sont longues d'avoir accès au Haut Débit. Cependant, la qualité de connexion peut être perturbée lorsqu'un incident survient sur le réseau. L'objectif de ces mesures sera de vous garantir la qualité du réseau sur votre commune et de faire les travaux de maintenance nécessaires si celle-ci ne s'avérait pas suffisante.

En espérant vivement vous avoir éclairé sur ce sujet et vous donner ainsi toute satisfaction, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

René Bricau  
Directeur Régional

## **DIVERSES PERMANENCES & SERVICES** **EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL**

↳ **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00 et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (sauf imprévu).

↳ **ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le **lundi de 14h00 à 16h30**

Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET .

↳ **CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin PMI Mme BAILLEUL et une puéricultrice Mme CASSELEUX sont à votre disposition une fois par mois au Foyer Rural **le mardi de 14h00 à 17h00** aux dates suivantes :

**1<sup>er</sup> SEMESTRE 2006:**

10 janvier - 14 février - 14 mars - 11 avril - à mai - 13 juin

\*\*\*\*\*

### **SECRETARIAT DE MAIRIE** **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :**

- **Lundi** : de 9h00 à 12h00.
- **Mardi** : de 14h00 à 18h30 ( vente tickets de cantine)
- **Mercredi** : de 9h00 à 12h00 (vente tickets de cantine)
- **Vendredi** : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

↳ **Prix du ticket repas pour la cantine scolaire :** 3.70€ (rentrée septembre 2005)

**Tél - fax - répondeur :** 03.22.85.63.19

**E-mail :** [mairiemonchylagache@wanadoo.fr](mailto:mairiemonchylagache@wanadoo.fr)

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir.

Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.

## **ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2005**



### **NAISSANCES**

- ☺ Lucy TEINIELLE , née le 2 juillet à ST QUENTIN .
- ☺ Matthieu PECHAIN, né le 23 juillet à PERONNE .
- ☺ Sarah MORONVALLE, née le 20 octobre à PERONNE
- ☺ Eliot DODRE, né le 10 novembre à ST QUENTIN

\*\*\*\*\*

### **MARIAGES**



- ✓ André HE & Delphine RENAULT - 10 Septembre à MONCHY-.
- ✓ Serge DE BLAUWE & Florence VALLETTE - 12 novembre à MONCHY-.

\*\*\*\*\*

### **DECES & INHUMATIONS AU CIMETIERE COMMUNAL**

- Thérèse LEROUX - VANDEROSIEREN, décédée à HAM le 8 août .
- Micheline HENET - ALLEGAERT, décédée à MONCHY le 19 août.
- Annie CAPRON - COCHET, décédée à ST QUENTIN le 4 décembre.
- Gilles JOURNEE, décédé à HAM le 31 décembre -

\*\*\*\*\*

### **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

**venus se faire connaître en Mairie**

- ☒ M & Mme Alain LEMAIRE - 2 rue de TERTRY
- ☒ M. Hubert PICOT & Mme Mauricette COUTURIER - 5 rue de TERTRY
- ☒ Melle Sylvie LESAGE - 17 rue de TERTRY
- ☒ M.Sébastien CIESLAK & Melle Carine PRUVOST - 48 rue de DEVISE
- ☒ M.Wilfrid DERY & Melle Gabrielle HUAR - 10 hameau de DOUVIEUX .
- ☒ M.Arnaud CARPENTIER & Mme Virginie DEPAPE - 8 rue du Moulin de Montécourt
- ☒ M.Jérôme MAROTTE & Melle Sandrine LEGRAND - 11 hameau de FLEZ
- ☒ M. Jean - Marie AIGU & Melle Daisy LEGRAND - 13 hameau de FLEZ
- ☒ Melle Pamela MORONVALLE - 33 Grande rue
- ☒ M. Emmanuel ROBIT & Melle Elodie NAESSENS - 1 hameau de DOUVIEUX

**PETIT RAPPEL** : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement. Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une CNI.

# Bibliothèque-médiathèque

**B**onne année à Tous ! Et comme dit la chanson de Sinsémilia :  
« on vous souhaite tout le bonheur du monde ! »

Une année s'est écoulée ! A cette occasion, la bibliothèque-médiathèque a fait son bilan :

- La bibliothèque a enregistré 1613 entrées (38% d'enfants, 33% ados et 29% d'adultes).
- 45% sont venus utiliser un ordinateur
- 9% sont venus emprunter des CD
- 46% sont venus emprunter des livres
- 188 personnes différentes se sont rendues au moins une fois à la bibliothèque - médiathèque.
- Il y a environ 150 inscrits à la bibliothèque.

#### Côté résolutions :

- L'achat d'un nouveau jeu vidéo, de jeux de société et d'un dictionnaire,
- Un Grand jeu aura lieu désormais tous les troisièmes mercredis du mois.
- Une récompense sera attribuée à la 100<sup>ème</sup> entrée enregistrée
- Des sessions informatiques gratuites sont ouvertes à tous le Jeudi matin.

Côté cotisations : elles restent les mêmes par rapport à l'année dernière à savoir :

- Deux Euros pour les adultes (résidents à Monchy-Lagache, Tertry et Devise).
- Gratuit pour les - de 18 ans.

Rappel : les cotisations sont valides une année entière.

L'accès aux jeux sur PC, sur l'encyclopédie interactive sont gratuits ainsi que pour les recherches d'emplois sur internet.

Enfin, la bibliothèque concoure à diverses actions : participation au jeu « champion pour la pays de Somme », elle a fêté l'épiphanie dans son enceinte avec les jeunes et se rend au foyer rural pour prêter des livres à l'association des retraités...

Bien sûr, le succès de ces manifestations ne dépendra que de votre curiosité et de votre présence.

Cordialement,

Guillaume MAHY, l'animateur.

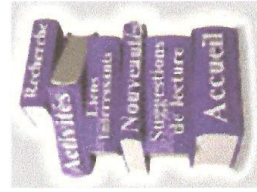


*Bibliothèque-  
Médiathèque de  
Monchy-Lagache*



**Adresse : 13 Grand' Rue**

**Téléphone : 03.22.85.29.66**



## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE-MEDIA THEQU

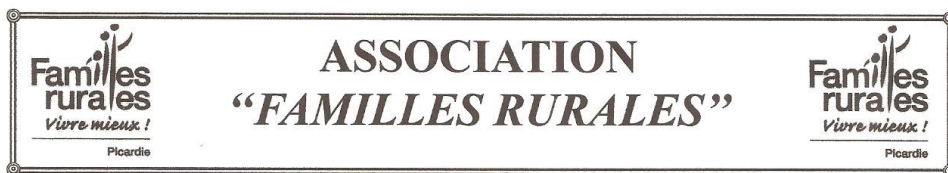


FERME	
OUVERT	



Durant les vacances scolaires, les créneaux « écoles » sont remplacés par des heures normales d'ouvertures

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
09H - 10H						
10H - 11H						
11H - 12H					ECOLE	
12H - 13H						
13H - 14H						
14H - 15H		ECOLE				
15H - 16H					ECOLE	
16H - 17H				ECOLE	ECOLE	
17H - 18H						
18H - 18H30						



*Que signifient ces trois mots ?*

**Association** : Espace privilégié de la participation des familles. Celles-ci sont impliquées et deviennent actrices dans l'intérêt général.

**Famille** : Lien de vie, d'amour et d'éducation.

L'association se doit d'être présente et de venir en aide aux parents par des actions diverses.

**Rurale** : La vie en milieu rural comporte des avantages et des contraintes que le mouvement a pour devoir de faire avancer.

L'association reste attachée à la dimension communale, la responsabilisation des familles étant d'autant plus forte que les actions sont montées à proximité du lieu de vie.

Si vous reconnaissez la valeur de l'action locale que nous menons, adhérez à l'association, associez vous à ses membres, exprimez vous, participez, prenez une responsabilité.

Je compte sur vous. Que 2006 soit une année active.

Vous avez appris que nous avons eu des difficultés de budget en 2005. Nous avions espéré avoir 50 enfants inscrits au centre et n'en avons eu que 32. Le déficit a été pris en charge par la mairie et, au nom de tous, je dis un grand merci à monsieur le maire et à son conseil.

Il faut donc, cette année, être très vigilant. Aussi,

l'Assemblée Générale et  
les **INSCRIPTIONS** se feront **EXCLUSIVEMENT** le:

**MARDI 07 MARS  
à 20H30 au Foyer Rural.**

Nous pourrons ainsi embaucher le nombre d'animateurs correspondant à nos besoins et organiser les activités du centre (dates, sorties, projets...).

Votre présence est **indispensable**.

*Bonne année à Tous.*

*La Présidente,*

Brigitte DUPARCQ



L'été dernier, le mois de juillet a été égayé par les chants, jeux et activités du centre de loisirs sans hébergement de Monchy-Lagache regroupant les enfants de Monchy, Tertry et Devise; et ce, malgré un taux d'inscription faible.

En effet, pendant quatre semaines, trente-deux enfants (*64% des possibilités d'accueil*) de 3 à 13 ans, scindés en trois groupes selon leurs âges, besoins, envies et attentes, ont participé aux activités du centre.

Encadrés par trois animatrices diplômées (*Pauline, Charlotte et Adeline*), une animatrice stagiaire (*Laetitia*) et cinq animateurs bénévoles (*Cécilia, Aurélie, Laurie, Benjamin et Thibaut*), les enfants ont pu (re)découvrir, à travers différentes sorties et interventions, l'amusement avec les jeux de la ludothèque de Ham, les joutes aquatiques à la piscine de Péronne, les techniques chevaleresques sur les poneys de Vermand, les activités animalesques de la ferme équine d'Harbonnières, les rencontres inter centres entre jeu d'assiette et longue paume, l'Histoire des grottes de Naours, les secrets de la pêche à la truite et l'habileté au minigolf à Saint Christ Briost, ainsi que les méthodes humides du canoë sur la Somme.

En plus de ces sorties et interventions, les enfants ont pu s'essayer à diverses activités manuelles, sportives, ludiques et artistiques proposées et suivies par leurs animateurs.

Portés par le thème des "sons", les enfants ont développé leurs connaissances, leurs sens, leurs compétences et leur imagination, qu'ils ont magnifiquement mis en scène lors du spectacle et de la veillée.

Des photos et un film nous rappellent à ces bons souvenirs. Ces images sont disponibles (*contre une participation financière*) sur disques CD, DVD, ou cassette VHS. Toutefois, si vous avez en votre possession des images inédites, nous serons heureux de les ajouter à nos albums.

Toutes ces activités et sorties ont été réalisées grâce au suivi des institutions (*DRDJS, Fédération Régionale des Familles Rurales*), à l'initiative, l'investissement et la confiance du bureau de l'association Familles Rurales de Monchy, aux différentes aides, services et encouragements de la mairie, à l'assiduité de l'équipe d'animation, à la présence et le soutien des parents, à l'appui de certaines personnes extérieures et à la participation active des enfants.

***Je vous remercie tous,  
vous offre mes Meilleurs Vœux pour l'année 2006  
et vous donne rendez-vous le 07 Mars,  
ainsi qu'en Juillet pour une nouvelle direction ...***



Le directeur "de le" centre,

Jérôme SEGUET



## SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONCHY – LAGACHE – TERTRY

En 2006 tous les branchements en plomb reliant la conduite principale aux compteurs (environ 75) seront remplacés.  
Les compteurs seront placés en limite de propriété.  
Un débitmètre sera installé entre MONCHY – LAGACHE et TERTRY.

En 2007 & 2008 les travaux de doublement de la conduite allant au château d'eau seront effectués, depuis le calvaire de la côte de DOUVIEUX.  
Cela permettra d'installer un surpresseur pour que les hameaux de DOUVIEUX et FLEZ puissent avoir une pression d'eau régulière permanente, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le prix de l'eau au mètre cube H.T était de 1.16€ au premier semestre 2004 et d'1€ au deuxième semestre 2004 (après rediscussion du contrat).

Il est maintenant de 1.06€ (règlement des travaux neufs et entretien du réseau dont une partie est très âgée).

L'abonnement annuel est de 22.40€ (au lieu de 18€ en 2004).

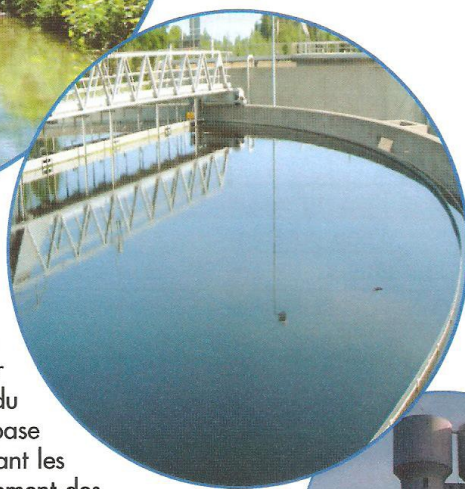
Les variations de prix qui interviennent automatiquement chaque année sont celles dues à la hausse du coût de la vie, elles sont calculées de manière officielle et contrôlées par les services compétents de l'Etat.

Les membres du Syndicat d'eau présentent tous leurs vœux aux habitants des deux communes.



# LE PRIX DES SERVICES DE L'EAU DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

## Résultats de l'enquête 2005



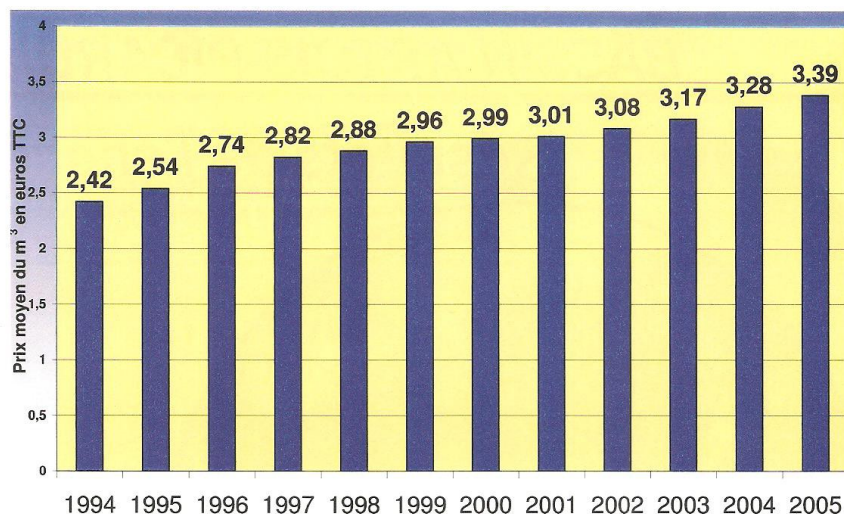
Chaque année, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie consulte les communes, les structures intercommunales et les distributeurs privés pour connaître le prix de l'eau payé par les habitants du bassin. Le prix moyen du m<sup>3</sup> est calculé sur la base d'un service équivalent (soit une facture comprenant les services de distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées) et d'une consommation annuelle d'un foyer estimée à 120 m<sup>3</sup> (référence de l'INSEE). Le taux de retour de cette enquête permet de couvrir 98 % de la population du bassin Artois-Picardie. Le présent document présente une synthèse des résultats de l'enquête 2005.



## LE PRIX MOYEN SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE EN 2005

Le prix moyen du m<sup>3</sup> pour le Bassin Artois-Picardie est de 3,39 euros pour l'année 2005, ce qui représente une facture annuelle de 406 euros pour un foyer de 3 personnes.

La croissance sur la période 2004/2005 est de 3,3 %



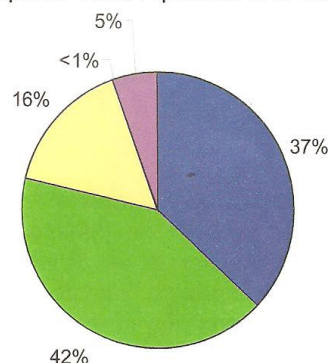
### Les composantes du prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau en 2005

Le poste le plus important du prix du m<sup>3</sup> est l'assainissement qui représente 42 % devant la part eau potable (37 %). Les deux redevances perçues par l'Agence de l'Eau (redevance de prélèvement et redevance de pollution) représentent un peu plus de 50 centimes en moyenne et 16 % du prix.

La taxe Voies Navigables de France (VNF) représente moins de 1 % de ce prix. A noter que la redevance FNDAE a été supprimée en 2005.

La TVA, le seul poste extérieur au financement des services et de la politique de l'eau, représente 5 % du prix.

Composantes du prix du m <sup>3</sup>	Valeurs en euros
Distribution d'eau potable	1,25
Assainissement	1,42
Redevances de l'Agence de l'Eau	0,54
Taxe VNF	0,005
TVA	0,18
<b>Total</b>	<b>3,39</b>



### LE PRIX MOYEN PAR DEPARTEMENT EN EUROS EN 2005

Composantes du prix moyen du m <sup>3</sup>	Aisne	Nord	Pas de Calais	Somme
Distribution d'eau potable	1,22	1,23	1,36	1,01
Assainissement	1,91	1,38	1,53	1,15
Redevances de l'Agence de l'Eau	0,55	0,55	0,56	0,41
Redevance FNDAE et taxe VNF	0,001	0,004	0,005	0,004
TVA	0,20	0,17	0,19	0,14
<b>Total</b>	<b>3,89</b>	<b>3,34</b>	<b>3,64</b>	<b>2,71</b>

## LA FACTURE TYPE DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

**Facture spécimen** réalisée à partir des données de l'Observatoire et pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (référence INSEE pour un ménage).

	Coût au m <sup>3</sup>	Consommation au m <sup>3</sup>	Montant HT en euros	Montant TTC en euros
<b>Distribution d'eau potable</b>				
① Abonnement (partie fixe)			30,31	31,87
② Prix du service (investissement & fonctionnement)	0,94	120	112,80	119,00
③ Redevance de prélèvement (Agence de l'Eau)	0,07	120	8,40	8,86
<b>Assainissement (collecte et traitement des eaux usées)</b>				
④ Abonnement (partie fixe)			26,36	27,81
⑤ Prix du service (investissement & fonctionnement)	1,25	120	150,00	158,25
<b>Organismes Publics</b>				
⑥ Redevance Pollution (Agence de l'Eau)	0,47	120	56,40	59,50
⑦ Taxes Voies Navigables de France	0,005	120	0,60	0,63
Montant HT			384,77	
⑧ Total TVA			21,16	
Montant TTC				405,93

Les postes ①, ②, ④ et ⑤ servent à couvrir les coûts d'investissements et d'exploitation des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement. Les sommes collectées se répartissent, suivant le mode de gestion, entre la commune, l'éventuelle structure intercommunale ou une société privée de distribution d'eau.

Les deux redevances perçues par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (③ et ⑥) sont calculées pour chaque commune redevable. Les sommes perçues sont destinées à aider – sous forme de subvention et d'avance – les communes du bassin Artois-Picardie lors de leurs investissements et à participer à la couverture des coûts d'exploitation des ouvrages d'épuration.

Les postes ⑦ et ⑧, soit la taxe Voies Navigables de France (VNF) et la TVA (au taux réduit de 5,5 %) sont les seuls éléments de la facture qui ne concourent pas directement au financement des services publics de l'eau et de l'assainissement.

## LE PRIX MOYEN DES SERVICES DE L'EAU SUR LE LITTORAL EN 2005

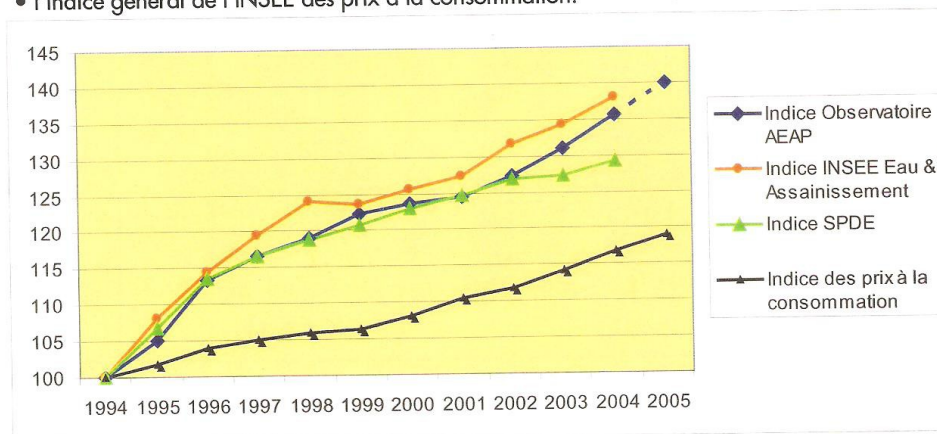
Le prix moyen du m<sup>3</sup> est de 3,68 euros soit 29 centimes (ou 10 %) de plus que pour l'ensemble du bassin. Cette différence s'explique généralement par le sur-dimensionnement des ouvrages sur les communes littorales touristiques qui accueillent une population supplémentaire importante lors de la période estivale.



## Comparaison avec le prix des services de l'eau au niveau national

Le graphique ci-dessous rassemble l'évolution comparée (exprimé en indice base 100 en 1994) des prix relevés par l'observatoire à :

- l'indice INSEE « services d'eau et d'assainissement »,
- l'indice SPDE (Syndicat des Producteurs et Distributeurs d'Eau), c'est-à-dire l'indice du syndicat regroupant les principales sociétés privées d'eau et d'assainissement,
- l'indice général de l'INSEE des prix à la consommation.



Attention : les valeurs des indices INSEE (Eau & Assainissement) et SPDE n'étaient pas encore disponibles pour l'année 2005

On constate que l'évolution des prix des services d'eau et d'assainissement pour le bassin Artois-Picardie est comparable à celle des indices SPDE et INSEE (voir même un peu en deçà de l'indice INSEE Eau & Assainissement).

L'ensemble de ces indices relatifs aux services d'eau et d'assainissement ont connu une évolution plus rapide que celle de l'inflation (indice des prix à la consommation) mais ce découplage est surtout marqué pour la période 1994-1999.

## L'OBSERVATOIRE DU PRIX ET DES SERVICES DE L'EAU : UNE ENQUÊTE, DES PRODUITS

Chaque année, les mairies sont sollicitées par l'enquête sur le prix des services de l'eau dans la commune. L'importance et la qualité de leur participation nous permettent de produire des données fiables qui sont ensuite mises à la disposition de chacun au travers de cette plaquette.

Mais l'Observatoire se concrétise également par d'autres produits qui sont à votre disposition :

- Le document complet de l'enquête 2005
- Le guide d'aide à la rédaction du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services d'eau
- Des présentations types avec les données sur le prix de l'eau que les représentants des communes peuvent utiliser, notamment dans le cadre des commissions consultatives

L'ensemble de ces documents se trouve sur le site Internet de l'Agence : [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

Contacts Agence : Michèle Khireddine ([m.khireddine@eau-artois-picardie.fr](mailto:m.khireddine@eau-artois-picardie.fr)) et Yves Duez ([y.duez@eau-artois-picardie.fr](mailto:y.duez@eau-artois-picardie.fr))



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 • Fax : 03 27 99 90 15  
<http://www.eau-artois-picardie.fr>

**CLUB DES SUPPORTERS  
OLYMPIQUE MONCHY**

Président Mr Lebecque G  
Secrétaire Mme Mayeux M N  
Trésorier Mr Grimaux Marc  
Membres Mr Déandrade V, Mr Chassagnoux D, Mr Héry B,  
Mme Dodré P, Mme Dodré MF, Melle Pist E

L'année 2005 se termine. Nous remercions toutes les personnes qui par leur présence à nos manifestations permettent à notre association d'aider le club de football aussi bien financièrement que matériellement.

Nous comptons sur eux pour que 2006 soit aussi bénéfique que 2005.

Félicitations à Mr et Mme Héry Bruno et Coralie pour la naissance du petit Augustin.

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**

11 MARS LOTO QUINE au foyer rural  
7 MAI REDERIE Vente de fleurs  
9 JUILLET Concours de pétanque

Bonne et heureuse année

Le Bureau

## **JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE**

C'est avec un certain optimisme que notre club aborde cette nouvelle année. En effet, après plusieurs années de baisse d'effectif, notre situation s'est enfin stabilisée. A ce jour, nous comptons 60 licenciés, soit l'équivalent de l'effectif de la fin de saison dernière.

Il est à noter une progression relativement importante du nombre de licenciés issus de Monchy-Lagache. Ils étaient 8 l'an dernier, ils sont 14 cette année. Sur les 17 communes représentées dans notre club, Monchy redevient donc celle qui apporte le plus de licenciés (suivent Cartigny, 13 licenciés et Ennemain, 7 licenciés). Cependant, s'il est rassurant de constater l'intérêt des enfants pour le judo (75% de nos adhérents ont moins de 12 ans), il est aussi dommage que beaucoup quittent le club après quelques années de pratique (vers 13 ou 14 ans). Cela fait en effet plusieurs années qu'aucune ceinture noire n'a été formée au club. Nous espérons que 2006 nous apportera des satisfactions sur ce plan-là.

D'un point de vue sportif, la saison 2004/2005 a été plus satisfaisante que la saison précédente. 8 compétiteurs ont représenté le club aux divers championnats et ont obtenu au total, tous niveaux et toutes catégories confondus, 12 podiums. A noter les bonnes performances de Louis GOURDIN (en minime) et Amandine CIESIELSKI (en junior) qui ont représenté le club au niveau interrégional.

Parmi les autres sujets de satisfaction, il est à noter l'arrivée de nouveaux membres dans notre comité directeur et surtout l'organisation d'un interclubs en janvier 2005, après 3 années d'interruption. Nous espérons que cet intérêt pour le judo (et pour le sport et le milieu associatif en général) ne va pas faiblir et que de plus en plus de personnes auront envie de s'y investir à l'avenir.

### **BONNE ANNÉE 2006 !**

Les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

La présidente  
Agnès RICHY

#### Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY  
Trésorier : Joël RICHY  
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN  
Membres : Mesdames CHASSSAGNOUX, COSTAS, DARRAS,  
GOULLIEUX, GOURDIN, LARGNIER, PAGNIEZ.  
Messieurs RICHY Bruno et RICHY Pierre

# AMICALE DES 2 ETANGS

## ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MONCHY LAGACHE

Chers Amis, avant tout, une très bonne année à vous tous. Que 2006 sache vous apporter SANTE, JOIES, BONHEUR et quelques belles promenades autour de nos étangs.

Le deuxième semestre de l'Amicale a été fortement perturbé par :

- le décès de notre Premier vice-président et Responsable des « Jeunes ». Merci à tous ceux qui ont su nous apporter soutien et réconfort, combien utiles en ces moments bien difficiles à vivre.
- les suites de la pollution du 10 juin, berges de nos étangs désertées par nos Amis pêcheurs et obligation, liée au principe de précaution, d'annuler le concours « Adultes » du dimanche 3 juillet.

Pour le concours des « 6-16 ans » du samedi 20 août, vingt deux « Jeunes » étaient au rendez vous. 134 poissons ont été sortis pour un poids de 1540 grammes et un total de 2210 points.

Le Challenge « Philippe BLONDEL » a été remporté par Ludovic GOUPIL avec un total de 220 points. Il en a la garde jusqu'au prochain concours des « 6-16 ans ». Félicitations à lui.

Le loto-quine du 12 novembre avec quelque 300 participants a répondu bien au-delà de nos attentes et il a surtout donné pleine satisfaction aux participants, notre premier objectif, et aux organisateurs.

Le mardi 20 décembre, en présence des Membres du Bureau, 315 kg d'alevins de gardons, tanches, carpes « miroir », carpes « Amour » et de brochets pour un montant de 1624,70 euros, en provenance des Vosges, ont été déversés dans les deux étangs.

A noter aussi, la participation active des trois « Jeunes Membres du Bureau de l'Amicale » Andy, David et Jonathan, aidés en cela par Grégory PETIT, pour la tenue du stand du chamboule-tout des manifestations du 14 juillet et à travers l'encadrement du « Fil rouge » du Téléthon 2005.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2006, année du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Amicale, commencera le vendredi 27 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale qui est ouverte à tous.

Pour le premier semestre, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous

- **le samedi 6 mai** pour notre lâcher de truites dans le petit étang
- **le samedi 17 juin** sur le Plateau de l'Omignon pour les animations et es jeux tout public, le barbecue de fin d'après midi et, en clôture à la nuit tombée, le feu de la "Saint Jean" monté par nos « Jeunes Pêcheurs ».

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément du timbre piscicole, sont en vente au CAFE des SPORTS. Tarifs 2005 inchangés.

Que nos étangs communaux soient un but de promenade et un lieu de détente pour les Monchysois amis de la nature.

Le Président, André Bujadinovic



## **Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy Lagache**

En ce début d'année, je forme des vœux chaleureux afin que l'an 2006 soit le meilleur possible pour vous avec Santé, Joies, Bonheur et que tous vos désirs se réalisent.

Notre club se veut être le pôle de rencontre et d'amitié des retraités et des moins jeunes en participant à nos rencontres bi-mensuelles, à l'animation du village, sans oublier notre investissement dans la vie locale.

Je lance un appel chaleureux à tous ceux qui hésitent encore à se joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Les réunions ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois. Les activités y sont des plus diverses à travers les jeux de société sans oublier les pauses café, goûters et anniversaires. Ce 3 janvier nous avons fêté l'épiphanie en dégustant la galette des Rois.

Nos activités en 2005, hors réunions, ont été :

- le repas dansant du dimanche 23 janvier, organisé avec nos Amis Anciens Combattants
- le loto-quine du samedi 12 février
- la sortie à Paris du jeudi 19 mai avec au programme une visite guidée du « Paris historique », un repas à proximité du Champ de Mars et une croisière sur la Seine en après midi
- notre repas annuel du mercredi 15 juin au Foyer Rural qui a réuni la majorité de nos Membres
- la sortie du mercredi 24 août à Saint Christ, une journée bien agréable malgré la suppression de la partie de golf miniature prévue en après midi pour cause de pluie.

Pour 2006, le calendrier est en cours d'élaboration. En plus de nos incontournables, sont à l'étude une sortie en Baie de Seine et d'autres avec les clubs d'Athies et de Matigny.

**A b i e n t ô t e t v i v e 2 0 0 6**

Le Président, Jacques Prestel  
Janvier 2006

## **Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves**

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joies et bonheur et que l'année 2006 sache répondre à vos autres attentes.

Au 1<sup>er</sup> janvier, nos effectifs étaient de 51 adhérents, 5 AC.PG, 34 CATM, 1 TOE et 10 Veuves.

Nos activités du deuxième semestre 2005 :

### **A Monchy Lagache**

**14 juillet** : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité

**11 novembre** : Commémoration de l'Armistice de 1918.

Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

### **A l'extérieur**

**2 septembre** : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays Hamois

**17 septembre** : à Hallencourt - Comité départemental des AC.PG-CATM

**16 octobre** : à Notre Dame de Lorette – Pèlerinage national du Souvenir AFN où le canton représentait l'Association départementale

**11 novembre** : à Quivières - Commémoration de l'Armistice de 1918

**5 décembre** : en fin d'après midi Esmery Hallon et à Ham – Journée d'Hommage National aux « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

La section de Monchy-Quivières était fortement représentée à chacune de ces manifestations.

### **Nos rendez-vous 2006 avec les Monchysois**

**8 mai, 14 juillet et 11 novembre**, cérémonies devant le Monument aux Morts

**22 janvier** : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt.

### **Autres dates à retenir**

**12 mars** : Congrès cantonal à Athies

**13 et 14 mai** : Congrès départemental à Flixecourt

**14 au 17 juin** : Congrès national à Arras

**16 octobre** : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette

**5 décembre** : Journée d'Hommage National AFN à Ham.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2006.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent-nous épauler dans nos différentes actions.

A. Bujadinovic, janvier 2006



Une nouvelle année commence et la saison tennistique reprend dès le printemps grâce à de meilleures conditions climatiques .

Des stages seront mis en place aux vacances de pâques et au mois d'août pour tous les enfants de 5 à 18 ans , inscrits et non inscrits au club .

Inscriptions : Sandrine Duparcq

### Cotisations pour la saison 2006

<u>Adultes</u> :	40€ la 1ere pers	28€ la 3eme pers
	34€ la 2eme pers	14€ - de 18 ans

Les cotisations et les tickets horaires (3€) sont à prendre chez Hervé Dujardin ou Jean-Baptiste Gru .

### Le bureau

Président : Jean-Baptiste Gru

Trésorier : Hervé Dujardin

Secrétaire : Sandrine Duparcq

Jean-Baptiste Gru

## OLYMPIQUE MONCHY

BUREAU: Mme LEVACHER L, Melle PIST E, Mr DUJARDIN H,  
Mr GOURLIN P, Mr DUBREUCQ S, Mr CHASSAGNOUX D,  
Mr et Mme FACOMPRE Y er JM, Mr DECOMBLE S, Mr GRIMAUX M

La saison 2005s'est terminée en juin avec de belles perspectives pour 2006. Lors de l'Assemblée Générale , le bureau a été reconduit en intégralité.

En ce qui concerne la première partie du Championnat, l'équipe première est sixième, l'équipe B est quatrième, les 15 ans finissent cinquième de la phase 1. Les benjamins qui ne sont classés alignent victoires et défaites.

Carton rouge aux seniors qui pourraient faire un effort de présence aux entraînements, ce qui ne pourrait être que bénéfique pour le club.

Félicitations aux jeunes qui avoisinent les 95% de présence aux entraînements et aux matchs.

Le club se rejouit d'avoir 82 licenciés joueurs et 11 dirigeants bénévoles : bonne augmentation de l'effectif des benjamins.

Le club remercie Mr Vanderosieren Florent pour avoir œuvré pour le club en tant qu'arbitre et lui souhaite bonne chance dans son nouveau club.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

8 AVRIL LOTO QUINE au Foyer Rural

JUIN Tournoi de football

14 OCTOBRE LOTO QUINE au foyer rural

Bonne Année sportive  
La Présidente, les Dirigeants  
Les joueurs seniors et jeunes

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2005**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – J. BOILLEAU -M DUPARCQ – G. DEBAIL - M GRAVET – MI ISTE– JF CARBONNAUX -

Absents excusés avec procuration : P VANDEROSIEREN - JB GRU

Secrétaire de séance : MI ISTE

Présence exceptionnelle en début de réunion de Mme B DUPARCQ, Présidente de Familles Rurales

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Brigitte DUPARCQ – Présidente de « Familles Rurales » – qui vient exposer au Conseil la situation financière de son Association à l'issue du Centre de Loisirs Sans Hébergement de Juillet 2005 .

Le budget actuel de l'association ne lui permet pas de pouvoir financer les dépenses afférentes à ce CLSH pour diverses raisons :

- baisse des effectifs : 32 enfants au lieu de 50 au minimum habituellement , le CLSH a déjà accueilli jusqu'à 76 enfants .Il va falloir modifier la façon d'inscrire pour 2006 – inscriptions en février/mars, ne plus prendre d'inscriptions après la date de clôture fixée- cela permettra de savoir combien embaucher de moniteurs. Il faudra également remotiver parents et enfants.
- inscriptions tardives (certains parents attendent la dernière minute pour venir inscrire leur(s) enfant(s) , mais obligation de recruter le personnel encadrant en février – mars, d'où un nombre de moniteurs trop important cette année pour le peu d'enfants inscrits à l'ouverture du centre (salaires et charges sociales plus élevés)
- hausse des salaires et charges sociales : directeur et animateurs basés sur une convention collective.

	Année 2004	Détail	Année 2005	Détail
<b>Recettes</b>	9920	dont 5041 d'inscriptions	7573	dont 3061 d'inscriptions
		dont 3492 de subv.& d'aides		dont 3289 de subv.& d'aides
<b>Dépenses</b>	9860	dont 5680 de salaires & charges	9748	dont 7007 de salaires & charges
<b>Résultat</b>	<b>+60</b>		<b>-2175</b>	

- il manque la somme de 2175€ et Mme DUPARCQ sollicite du Conseil une aide financière pour couvrir ce manque à gagner.

Après son départ, le Conseil vote à l'unanimité l'octroi d'une subvention-exceptionnelle de 2175€ qui sera mandatée par l'intermédiaire de la Trésorerie de HAM – NESLE et inscrite sur le budget 2005.

❖ **VOIRIE - URBANISME** : début des travaux dans le cadre du SIVOM prévus mi-octobre , début novembre .

- Enfouissement des réseaux – Points d'éclairage public :  
Le marché a été attribué à l'EITF de PROVILLE (59) et les travaux d'enfouissement doivent débuter en octobre.
- Chemin piétonnier hameau de FLEZ : coût HT des travaux 6546.40€. Possibilité d'obtenir 20% du THT soit 1309.28€ de subvention dans le cadre du FDAC (Fonds Départemental pour l'Amélioration du Cadre de Vie) auprès du Conseil Général .
- Une réunion de la commission voirie – urbanisme est programmée le jeudi 29 septembre à 18h pour étudier les devis de travaux pour l'année 2006

.../...

.../...

❖ **DELIBERATIONS :**

- Placement legs M. PREVOT-PERROUAULT : accord du conseil à l'unanimité pour placer en Obligations Assimilables du Trésor la somme de 65907.67€ auprès de la Trésorerie de HAM-NESLE avec déblocage des fonds au fur et à mesure de la réalisation de travaux sur l'église . M. le Maire demande au conseil de réfléchir sur l'éventualité de nommer la petite rue menant à l'église appelée anciennement « rue du cimetière » : « rue Lucie PERROUAULT ».
- Subvention FDAC chemin piétonnier FLEZ : accord à l'unanimité pour demander une aide auprès du Conseil Général (Cf paragraphe ci-dessus).
- Remboursement trop versé par les A.M.P : accord à l'unanimité pour encaisser le chèque reçu des Assurances Mutuelles de Picardie d'un montant de 61.49€ (suite à la mise à jour des contrats communaux)
- Subvention Familles rurales : accord à l'unanimité pour verser 2175€.
- Subvention Etat porte du Foyer rural : le Conseil Général ne subventionnant pas ce dossier de pose de porte de sécurité dans la salle PMI du Foyer, un dossier va être envoyé au Sénat pour demander une subvention par le biais de la réserve parlementaire. Accord du conseil à l'unanimité.
- Délégation de service public relative à la desserte en gaz naturel : suite à la fin du monopole de distribution publique de gaz , les communes ne figurant pas dans le plan de desserte 2000-2003 peuvent concéder leur distribution publique à toute entreprise agréée. En modifiant ses statuts, la Fédération Départementale d'Electrification de la Somme va pouvoir aider au développement du gaz dans les communes non desservies. Pour cela, il faut transférer notre compétence optionnelle gaz dans un premier temps au Syndicat Intercommunal pour l'Energie de la Région ROISEL HATTENCOURT qui aura quant à lui transféré sa compétence à la FDE 80. Accord du conseil à l'unanimité.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Jeu Champions Pays de Somme : il se déroulera le samedi 8 octobre à 20h au Foyer rural.
- Téléthon 2005 : animations prévues le samedi 3 décembre après-midi au Foyer .
- Visite de Monsieur le Sous- Préfet à prévoir à MONCHY suite à son arrivée à PERONNE, Mme DULAMON ayant été mutée pendant les vacances.
- Peupleraies : P.LEVERT informe le conseil que 32 arbres ont été abattus chemin du Coubiton (vente d'octobre 2004) . Des parcelles de bois de chauffage seront exploitées par des habitants intéressés.
- Canal Seine Nord : MH DUJARDIN a assisté à une réunion en juin à PERONNE, une documentation est à la disposition des conseillers. Elle a également rédigé une fiche d'informations sur les excavations, suite à une autre réunion de sensibilisation sur la problématique des effondrements de terrain et autres .
- Presbytère : M. DUPARCQ signale une fuite non réparée sur la toiture du Presbytère .
- Eclairage public : M. GRAVET signale une lampe grillée au début de la rue des Bovines.

Fin de séance à 21h20

Prochaine réunion prévue fin Octobre (date à fixer ultérieurement)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 OCTOBRE 2005**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN – Y BRESOUS – M DUPARCQ – M GRAVET – JB GRU – P VANDEROSIEREN – JF CARBONNAUX –

Absents excusés avec procuration : MH DUJARDIN – P LEVERT – MI ISTE

Absents : M RIGAUX – G DEBAIL – J BOILLEAU

Secrétaire de séance : Y BRESOUS

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### **♦ VALIDATION DE LA DEMARCHE PAYS.**

Monsieur le Maire explique au conseil ce qui a été dit aux divers élus concernés lors d'une réunion de mai 2005 présidée par M. GEWERC, à savoir l'évolution de la politique d'aménagement du territoire et sa transformation en « Pays » qui sera un espace plus adapté à la concertation et à la mise en cohérence des politiques régionales. Pour la Somme, il y aura 8 pays.

A la demande du Conseil Régional, des plans triennaux appelés P.R.A.P.P. = Programmes Régionaux d'Appui aux Pays de Picardie et des enveloppes d'aides financières appelées F.R.A.P.P.= Fonds Régional d'Appui aux Pays de Picardie seront mis en place. Les taux des aides pouvant être allouées dépendra de la composition de la structure ( commune isolée ou adhésion à un Pays).

Voir ci-joint le document du Conseil Régional ( lu par M. le Maire).

Après avoir répondu aux diverses questions, Monsieur le Maire demande au conseil son avis : par 11 voix pour ( 8 présents et 3 pouvoirs) - 0 abstention – 0 voix contre-  
Le conseil approuve le passage de l'ADES en PAYS.

A une question de M. GRAVET sur le fonctionnement de l'ADES, Monsieur le Maire donne les explications demandées .

Les statuts de l'ADES sont joints à ce compte rendu

Fin de séance à 19h45

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 OCTOBRE 2005

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – J. BOILLEAU -M DUPARCQ – G. DEBAIL - M GRAVET – P VANDEROSIEREN- JF CARBONNAUX -  
Absents excusés avec procuration : MI ISTE - JB GRU  
Secrétaire de séance : Y BRESOUS

### ❖ AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG – AVANT PROJET :

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal qui ne les connaissaient pas Mme Odile GUERRIER et son adjointe Mme VERCAEMER , qui vont présenter l'avant projet concernant l'aménagement du Centre Bourg.

#### Trois secteurs:

1. église – mairie
2. calvaire – Omignon
3. mairie – bureau de poste.

Les secteurs 2 & 3 pourront être réalisés en même temps.

**Secteur 1 :** Place du 11 novembre : le monument sera déplacé sur l'emplacement de l'ancien cimetière de façon à être vu de la Grande rue et de permettre d'avoir des cérémonies au monument non perturbées par des passages d'engins divers sur la route. Un emplacement sera prévu pour que l'assistance ne soit pas dans l'herbe. Un massif sera créé sur la place du 11 novembre permettant toujours la circulation .

Parvis de l'église ouest et sud : il sera refait en pavé.

L'allée sous les tilleuls sera rétablie, les arbres seront toilettés correctement.

L'escalier sera réparé.

Un éclairage supplémentaire sera mis.

Une plantation d'arbustes sera faite devant le mur de la boucherie.

Le chemin sera tracé en stabilisé avec création de places de parking.

Le côté est de l'église sera aménagé et les pierres tombales existantes autour de l'église seront remises en valeur à cet endroit.

L'ancienne rue du cimetière sera refaite et aménagée.

Les trottoirs Grande rue seront refaits : trottoirs – massifs –parking

Le haut de la rue des Charrons sera terminé.

La route devant la mairie, le stationnement et le passage piétons seront refaits en pavés, ce qui fera ralentir les véhicules en plus de l'aménagement qualitatif.

**Secteur 2 :** les trottoirs seront refaits et une banquette herbeuse sera maintenue.

**Secteur 3 :** Trottoirs et stationnement refaits .

Plantation de banquettes (arbustes et deux arbres).

Toutes les entrées donnant sur la Grande rue seront refaites en pavés.

- **Conclusion :** Mme GUERRIER répond aux questions des conseillers et termine en précisant qu'au moment où le projet sera réalisé , la commune pourra lui demander d'intervenir pour vérifier la cohérence avec son étude. L'assistance maîtrise d'ouvrage est assurée par la D.D.E. d'AMIENS en la personne de Mr Christian VARLET.

Mr Michel DUPARCQ précise à nouveau qu'il faut que le monument reste bien visible de la Grande rue, il est approuvé par tous les membres du conseil municipal, et Mme GUERRIER assure que ce sera le cas.

.../...



.../...

La suite du dossier est la suivante :

- approbation du conseil municipal.
- présentation à la D.D.E Amiens qui transmet le dossier à la commission technique du 1% A.29
- dossiers de subventions 1% A.29
  - Conseil Général & amendes de police
  - Conseil Régional
- retour au conseil municipal pour accord du budget
- choix d'un maître d'œuvre (paysagiste + BET préférable)
- appel d'offres
- après accord de toutes les parties concernées, les travaux pourront débuter
- ( au mieux dans 12 mois)

Monsieur le Maire remercie Mme GUERRIER de la présentation de son étude.

Après son départ, le conseil municipal adopte à l'unanimité cet avant projet.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

#### ❖ **REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRE :**

M. le Maire annonce que le Syndicat Scolaire de MONCHY – TERTRY – DEVISE a pris une délibération le 13 septembre 2005 pour se transformer en RPC au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Actuellement il y a 104 enfants de plus de trois ans.

Le siège du RPC serait à MONCHY – LAGACHE. Il faut construire une nouvelle classe côté maternelle, une salle de réunion pour les enseignants.

La commune a déjà cantine, bibliothèque, salle de gymnastique, terrain de sports, garderie possible au Foyer rural.

M. le Maire lit les statuts élaborés par le SISCO.

Après réponses aux questions posées par les conseillers, la délibération portant sur la création du RPC est approuvée à l'unanimité.

#### ❖ **RENOUVELLEMENT DE DIFFERENTS BAUX :**

1. salle pour les jeunes : accord pour le renouveler aux mêmes conditions en période scolaire jusqu'aux vacances d'été – 20€ par semaine - ( voir avec le propriétaire la remise en état du volet roulant)
2. jardins communaux rue du jeu de paume : accord pour un renouvellement aux mêmes conditions des quatorze parcelles louées à messieurs Paul CHASSAGNOUX et Philippe BOURSE – 156€ l'hectare-
3. pâturage route de DEVISE - Montécourt : accord pour renouveler le bail signé entre la commune et M. René CAILLEUX – 20a 45 à 156€ l'hectare-
4. chemins communaux lieudit chemin Tétard : accord pour renouveler les baux signés avec Nicolas RIGAUX (18a ) et Nathalie HENRY – LEFEVRE (9a 80ca) – 156€ l'hectare.

#### ❖ **DELIBERATIONS :**

1. Contrat SOFCAP / Centre de Gestion : Assurance souscrite par la commune en cas de maladie ou d'accidents du personnel communal (4 personnes) . Cette assurance couvre les risques statutaires. Après avoir entendu lecture du contrat, le conseil municipal approuve à l'unanimité.
2. Décision budgétaire modificative : pour permettre le placement du legs de Mme PERROUAULT dans sa totalité, car la somme inscrite initialement au budget avait été arrondie. Approuvée à l'unanimité.

.../...

.../...

❖ **TRANSPORTS SCOLAIRES :**

Mr le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général a mis en place un suivi des incivilités causées dans les bus scolaires (collèges) par quelques élèves. Les infractions sont systématiquement signalées à la brigade de Gendarmerie de prévention de la délinquance juvénile.

❖ **PIZZA TONI :** un marchand de pizzas demande à s'installer 1 fois par semaine dans le village avec son camion. Le conseil donne son aval dans la mesure où M. DUVAL – boucher – charcutier donne son accord et fixe le jour.

Mr le Maire lui donnera la réponse en conséquence après consultation de Mr DUVAL.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

1. Monsieur le Maire répond aux allégations d'un habitant de la commune qui a publié et distribué 5 bulletins aux habitants. Le texte a été présenté à la Sous – Préfecture et reçu l'approbation de cette démarche ( le conseil approuve par des applaudissements).

2. Première tranche de l'enfouissement des réseaux Grande rue – entre la rue DEHAUSSY et le poteau situé après la sortie de la ferme de la CNSR 18 Grande rue : les travaux débuteront entre le 24 octobre et le 7 novembre . dernière information donnée par M. GRAVET qui a assisté à l'Assemblée Générale de la SICAE et qui confirme que la deuxième tranche d'enfouissement est programmée pour 2007. Suite à cet enfouissement, il sera procédé à la pose des lampes enlevées des poteaux actuels à différents endroits où existent des points « noirs » : placette rue de DEVISE, chemin entre FLEZ & DOUVIEUX, rue du cimetière, entrée par la route de VRAIGNES, rue de l'étang, rue des Charrons, partie est de la rue du moulin de Montécourt face au n° 8.

3. L'acquéreur du terrain n° 1 Grande rue va –avec l'accord de la D.D.E.-remettre et réparer les trottoirs et bordures .

4. AERODROME : M. le Maire indique que l'Etat rétrocède gratuitement et avec accompagnement de quelques subventions, l'aérodrome situé sur les communes de MONCHY – LAGACHE & d'ESTREES –MONS, soit 145ha dont 72 sur MONCHY. La commune, dans les conditions actuelles de financement proposé, ne peut se porter partie prenante.

5. EAUX PLUVIALES : Mr GRAVET signale que lors de fortes pluies, l'eau rentre dans la cour de Mr Paul CHASSAGNOUX rue d'en Bas. Remèdes proposés : freiner la sortie de l'eau provenant de la CNSR, voir avec la DDE la possibilité d'un écoulement enterré.

6. PEUPLERAIES : Mr le Maire indique qu'une commission aura lieu fin novembre pour étudier la plantation 2006 (fossés, achats de plançons).

7. Mr DUPARCQ signale qu'une fuite d'huile doit se produire au moment du lavage des containers poubelles dans le camion de ramassage des ordures ménagères.

8. Mr BOILLEAU propose qu'une étude soit faite pour un ramassage communal des déchets verts. M. le Maire rappelle que la commune est liée par contrat à la déchèterie de FORESTE et qu'un ramassage d'encombrants a lieu 2 fois par an.

Cette proposition devra être étudiée par la commission voirie.

9. Mr BRESOUS demande quelle est la réglementation en matière de pose de panneaux publicitaires sur des maisons. Mr le Maire va se renseigner.

Levée de séance à 22h30

**Prochaine réunion le mercredi 14 décembre 20h30**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2005

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX –M DUPARCQ – G. DEBAIL - M GRAVET – P VANDEROSIEREN- JF CARBONNAUX -  
Absents excusés avec procuration : MI ISTE - JB GRU Absent excusé : J BOILLEAU  
Secrétaire de séance : Y BRESOUS

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale que les travaux d'enfouissement se terminent en fin de semaine, il restera à effectuer les branchements et à poser les candélabres ( qui sont en commande). Les travaux de création d'un chemin piétonnier hameau de FLEZ ont débuté ce lundi 12 décembre (chemin d'1m20 de large)

♦ **Extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays Hamois aux sept communes de CROIX – MOLIGNEAUX , DOUILLY, UGNY L'EQUIPEE, MONCHY – LAGACHE, ESMERY – HALLON, Y, ENNEMAIN , désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants & Approbation des nouveaux statuts concernant le nombre de communes et le nombre de délégués :**

Après les explications données par M. le Maire, le Conseil municipal se met très rapidement d'accord pour approuver cette extension et les statuts et élire à l'unanimité moins une abstention les trois titulaires suivants : A VALLETTE – M GOURLIN – M GRAVET et les trois suppléants suivants : Y BRESOUS – G DEBAIL – P VANDEROSIEREN.

M. le Maire remercie tous les délégués titulaires & suppléants et demande que, dans la mesure du possible, les six personnes soient présentes aux réunions de la Com. de Com.

♦ **Adhésion au Syndicat d'Assainissement Collectif et non Collectif du Pays Hamois , extension du périmètre, modification des statuts, adhésion à la compétence « assainissement non collectif » pour créer le SPANC, nomination de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants :**

après explications de M. le Maire, il répond à une question posée par M. Michel DUPARCQ sur le but du contrôle des assainissements : dans un premier temps, il s'agit d'un recensement de l'état des lieux. Ensuite quand l'Agence de l'Eau pourra subventionner les travaux de mise aux normes, ces travaux pourront être effectués. Le SIVU prendra en charge le contrôle en choisissant un cabinet spécialisé chargé de ces prestations.

Nomination des délégués : M. le Maire propose que le Conseil choisisse parmi les délégués du SIAEP : A VALLETTE – JF CARBONNAUX – titulaires-

MH DUJARDIN – P. LEVERT –suppléants- (\*\* J.BOILLEAU ayant confirmé ensuite qu'il ne pouvait prendre cette responsabilité) . Vote à l'unanimité moins une abstention pour l'ensemble des propositions.

♦ **Mur du cimetière** : après étude de cinq devis, la commission « urbanisme » a retenu celui de M. DE SLOOVERE pour la reconstruction à l'identique du mur de façade (extension de + ou- 10m comprise et pose de deux nouvelles grilles) pour un montant THT de 29464.94€. Le dossier d'aide dans le cadre de la D.G.E. 2006 sera monté et envoyé en Sous – Préfecture. Vote & accord à l'unanimité.  
Une étude sera faite pour la création d'un columbarium.

♦ **Délibérations** : approuvées à l'unanimité

1. **Indemnité nouveau receveur municipal** : accord à l'unanimité pour allouer à M. CHORRIER – remplaçant de M. METTE- la totalité de l'indemnité de budget et de conseil à compter de sa nomination et pour toute la durée de sa gestion.
2. **Remboursement trop versé aux Assurances Mutuelles de Picardie** : suite à une mise à jour des contrats, les AMP remboursent les sommes de 37.25€ & 15.59€.
3. **Décision modificative budget 2005** : nécessité, afin de pouvoir mandater la facture des Ets AUTERIVES pour le mur rue d'en Bas , de créer un article budgétaire complémentaire et de basculer la somme de 4000€ d'un article vers un autre (sans pour autant modifier la somme globale prévue). .../...

.../...

4. Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme : approbation des nouveaux statuts le transformant en syndicat à la carte avec création d'une nouvelle compétence optionnelle .
5. S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Approbation du projet de périmètre sur lequel sera établi le S.A.G.E. .
6. Contrat Local de Réhabilitation : accord du Conseil pour lancer une étude de faisabilité technique et financière sur le logement communal 19 Grande rue en vue de sa réhabilitation. Démarche à faire auprès de l'ADES qui missionnera le PACT ADRIM pour faire cette étude.

- ◆ **Peupleraies** : La commission a étudié le drainage des parcelles à reboiser en 2006 et accepté le devis présenté par l'entreprise SOTAC de BRIE pour 9946€ HT ; prix au mètre linéaire identique à celui de 2002..

Le pépiniériste CRETE a été retenu pour la plantation fin février de peupliers de variété GAVER dans les parcelles humides, de variété KOSTER dans les parcelles à bonne terre et de variété TRICHOBEL en bordure des parcelles limitées par des plantations. Coût THT (livraison, plantation, protection gibier) : 5800€.

M. Patrice VANDEROSIEREN demande s'il serait possible de planter d'autres essences, M. le Maire indique qu'en milieu humide à part le frêne – qui met beaucoup plus longtemps à pousser, il ne lui a pas été communiqué d'autres espèces .

- ◆ **Divers** :

1. Soutien contre un projet d'incinérateur de DIS demandé par la Mairie de VENDEUIL (02) : le conseil ne désire pas se prononcer.

2. M.Martial GRAVET :-M. Gilles HURIER demande que le problème de sa grille d'entrée ne soit pas oublié.

-« Qu'en est-il de la pollution de l'Omignon ? » M. le Maire répond que ni le Syndicat de l'Omignon, ni la mairie n'ont de nouvelles.

M. le Maire indique que les employés de l'Association vont tailler les saules têtard à partir du janvier 2006 et refaire le virage de la rivière au pont de chez Mélanie à Montécourt.

-Se plaint qu'une fois encore, lors d'une manifestation au Foyer rural, des voitures ont stationné devant les barrières ; bloquant la libre circulation rue des Bovines. Mme Monique GOURLIN et M. Yannick BRESOUS font remarquer que le problème a été très vite réglé grâce à la vigilance du Président de l'Association occupant le Foyer. (\*\*) Depuis M. le Maire a fait faire un contrôle de l'installation et baisser l'intensité maximale du bruit.

3. M. Jean-François CARBONNAUX remercie la commune pour la pose de guirlandes lumineuses dans les hameaux de DOUVIEUX et de FLEZ.
4. SICAE & EITF : M. le Maire signale que les lampes (démontées sur les poteaux déposés suite aux travaux d'enfouissement) seront posées à différents endroits du village – 9 points noirs seront supprimés- pour un coût unitaire HT de 90.80€ par poteau équipé. (\*\*)
5. Mme Marie-Hélène DUJARDIN déplore la non couverture en ADSL de tout le village. M. le Maire approuve et donne connaissance d'un courrier de FRANCE TELECOM annonçant le RE-ADSL (1km de plus \*\*) pour mars 2006
6. Chaudière du Foyer Rural : elle sera certainement à remplacer en 2006. M. PARGADE doit envoyer un devis .
7. M.Marc RIGAUX signale à nouveau le problème des chiens errants. M. le Maire se propose de faire un courrier aux propriétaires de ces chiens.

Levée de séance à 22h10

P.S : (\*\*) précisions reçues après la réunion de Conseil municipal (Foyer - SICAE & ADSL).

Pour le secteur de **HAM** : Fabienne **COUBIN** et Claude **COUBIT**  
Le groupe de femmes relais de l'Est du département de la Somme

Après 20 ans, répondez à l'invitation d'ADEMA. Ne l'oubliez pas lors de votre rendez-vous !  
Il vous prescrit les examens médicaux nécessaires si besoin est.  
Avant 20 ans et après 22 ans, en cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin généraliste ou votre gynécologue.

### **BOUN RESUMEE.....**

Le cancer du sein survient aussi bien avant qu'après 20 ans  
En 2001, 43 000 nouvelles cas en France et 423 nouvelles cas pour la Somme.

### **OUVERTURES CHIFFRES**

dans les conditions particulières  
Si des examens complémentaires sont nécessaires (échographie...), ils vous seront remboursés par l'Assurance Maladie  
Une deuxième lecture systématique est effectuée par un radiologue spécialiste  
à la campagne de dépistage organisée.  
Adressez vous à l'un des radiologues figurant dans la liste au dos de l'invitation ou à un autre radiologue qui participe  
possibilité de prendre rendez-vous pour une mammographie **gratuite** (mammographie = radiographie des seins).  
**Tous les deux ans**, à partir de 20 ans, les femmes reçoivent une invitation d'ADEMA 80. Celle-ci vous offre la

#### **« LES RENDEZ-VOUS SAITE + »**

Il consiste à réaliser un suivi médical régulier avant et après 20 ans.

À partir de 22 ans, continuez de consulter votre spécialiste.

« rendez vous saite+ »

**De 20 à 22 ans** : dans le cadre de la campagne de dépistage menée par ADEMA 80 vous serez invitée aux

des examens de contrôle.

**Avant 20 ans** : consultez une fois par an votre gynécologue ou votre médecin qui vous prescrit si nécessaire

#### **OUVERT-CE OUE TE DEBISTAGE :**

Plus léger et une guérison plus rapide. Toutes les anomalies détectées ne sont pas des cancers du sein...  
Il permet de vérifier régulièrement la santé de vos seins. En cas d'anomalies, un diagnostic précoce permet un traitement

#### **VOUSI SEBI TE DEBISTAGE :**

- écouler, échanger, changer...
  - informer sur la démarche de dépistage précoce.
- Notre rôle est de :

l'invitation d'ADEMA.

Pour nous, femmes-relais, le but est d'amener un maximum de femmes à répondre favorablement à

et à solliciter le CBZ de Picardie - Somme, pour former des femmes-relais en milieu rural.

Le Conseil Général de la Somme s'est engagé activement au titre de la prévention santé dans cette démarche.

Dans notre département, ADEMA 80 (association de dépistage des maladies dans la Somme) mène cette action.  
Une campagne de dépistage est organisée au niveau national.

**Le dépistage : un rendez-vous pour prendre soin de soi**

**Mobilisation pour le dépistage du cancer du sein**